

LOCATION À QUAÏ : LES BONNES PRATIQUES / CODE OF GOOD CONDUCT

Pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions et que vivre à bord reste un plaisir, découvrez quelques recommandations et règles.
To make sure your stay here is a successful one and that you enjoy the time spent on-board your boat, here are some rules and recommendations to follow



LA VIE À BORD LIFE ON BOARD

Respectez la tranquillité de vos voisins : soyez silencieux de jour comme de nuit !

Please respect your neighbours and keep the noise down, regardless of the time of day.



Rendez-vous sur **www.portlarochelle.com** pour en savoir plus sur la vidéoprotection sur la zone portuaire.

Visit www.portlarochelle.com to find out more about video surveillance in the port area.



L'ENVIRONNEMENT THE ENVIRONMENT

Les déchets sont à déposer dans **des containers appropriés à quai (Voir le plan de gestion de rejets).**

Please dispose of waste in the appropriate containers provided on the quayside (see site map).



Merci de ne pas utiliser les toilettes à bord. Des sanitaires à terre sont accessibles avec votre badge.

Please do not use the toilets on board the vessel. You can access the toilet facilities on land with your badge.



LES PONTONS THE PONTOONS

Sur les pontons, il est interdit :

The following is not permitted on the pontoons:



Si votre bateau est amarré à couple, passez **TOUJOURS** par l'avant du bateau voisin (devant le mât) au moment d'embarquer et de débarquer.

If your vessel is moored alongside another vessel, ALWAYS pass through the front of the neighbouring vessel (in front of the mast) when embarking and disembarking.



LES ACTIVITÉS À FLOT ACTIVITIES IN THE WATER

Brassière ou gilet sont **obligatoires** pour les enfants de moins de 6 ans. Des brassières prêtées gratuitement sont à disposition à la Capitainerie.

Life jackets or vests are mandatory for children under 6 years of age. Life jackets are available from the Harbour Master's Office free of charge.



LES RISQUES D'INCENDIE IN THE EVENT OF FIRE

Ne laissez jamais un équipement branché sur le ponton alors qu'il n'y a personne à bord.



EN CAS D'INCENDIE : 1) Appelez le 18 et la Capitainerie ; 2) Utiliser les extincteurs sur les pontons ; 3) Si possible, éloignez les bateaux voisins.

1) Call 18 and the port's Harbour Master's Office; 2) Use the fire extinguishers on the pontoons; 3) If possible, keep neighbouring vessels away.



LES RISQUES DE CHUTE RISK OF FALLING

Vous avez l'obligation de laisser une échelle de bain accessible à l'arrière du bateau. En cas de chute, elle peut sauver une vie !

You are obliged to ensure that a swim ladder is accessible at the back of the vessel at all times. In the event of a fall, it could save a life!



Capitainerie (24h/24) | Harbour Master's Office :

+33 (0) 5 46 44 41 20 (#3) | capitainerie@portlarochelle.com

Service sûreté (appels de nuit) | Security Service (by night):

+33 (0) 6 58 65 67 62 | surete@portlarochelle.com

À chaque déchet son lieu de collecte

Les Minimales



Pensez aux balades éco-citoyennes
organisées par le Port et
l'association Echo-Mer

UN CONSEIL, UNE QUESTION À PROPOS DE L'ENVIRONNEMENT ?

Demandez Angélique au 05 46 44 41 20
fontanaud@portlarochelle.com



Le Vieux-Port

